

DOCUMENT N° 62

RESOLUTION SUR LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Québec du 8 au 10 juillet 2001, sur proposition de la Commission politique,

CONSIDÉRANT les agressions israéliennes perpétrées contre le Liban et les territoires occupés, qui menacent la paix au Proche-Orient,

DEMANDE résolument à l'État d'Israël de mettre en application les résolutions de l'Organisation des Nations Unies 242, 338 et 425, et de respecter les accords conclus sur la base du principe de la terre contre la paix, afin d'instaurer une paix juste et durable dans la région.